

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 7 (1886)
Heft: 7

Artikel: Bulletin mensuel : (5 juillet 1886)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-132852>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN MENSUEL (5 juillet 1886).

L'importance de plus en plus grande que prend, en **Algérie**, la **culture de la vigne**, nous engage à extraire les renseignements suivants, d'un rapport adressé à l'*Économiste français*, par un de ses correspondants, qui vient d'étudier la situation des vignobles et l'avenir de la vigne dans l'Afrique du nord. Des quatre branches d'exploitation du sol qui prospèrent en Algérie, l'élève du bétail, les orangeries, les forêts de chênes-lièges et la vigne, les trois premières ne paraissent pas susceptibles d'un développement rapide. La vigne offre des conditions plus favorables ; ce n'est cependant que tardivement que la culture en a pris une certaine extension. En 1879, les documents officiels ne recensaient encore que 17,737 hectares plantés en vigne, appartenant à 6,945 propriétaires, et ayant fourni une récolte de 346,000 hectolitres de vin. En 1885, il y avait 35,000 hectares de vigne à la quatrième feuille, et la production a atteint un million d'hectolitres. Ce n'est qu'à partir de 1879 que l'élan pour cette culture a pris de l'intensité et s'est généralisé. Les grandes sociétés anonymes qui ont des intérêts en Afrique se sont mises à planter de la vigne ; tous les petits colons en ont fait autant suivant leurs moyens ; quelques colons principaux, très entreprenants et ayant du crédit, se sont adonnés avec ardeur à la constitution de vignobles. Beaucoup de capitalistes métropolitains, des Provençaux, des Languedociens, des Parisiens même ont acheté des domaines, défriché et planté. Jamais on n'avait vu les capitaux se précipiter ainsi vers l'Afrique du nord. L'Algérie jouit aujourd'hui d'une prospérité qu'elle n'avait jamais connue, et qu'elle doit, d'une part, au développement de son réseau de chemins de fer, de l'autre à l'apport des capitaux pour la création de vignobles. En 1884, les plantations de vigne se sont accrues de 10,000 hectares, et s'étendaient à 55,706 hectares répartis entre 32,804 propriétaires ; la production était de 890,899 hectolitres. En 1885, le mouvement de plantation a continué, sans se laisser ralentir par la découverte de quelques taches phylloxériques aux environs de Tlemcen et de Sidi-bel-Abbès. Aujourd'hui le vignoble algérien atteint environ 70,000 hectares. Sans doute le nombre des propriétaires est

¹ Les matières comprises dans nos *Bulletins mensuels* et dans les *Nouvelles complémentaires* y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale.

très considérable ; malgré cela l'Algérie est un des pays du monde qui contiennent les plus grandes propriétés viticoles. Les petits colons cultivent des lopins de vigne de 20, 30 ou 50 ares, quelquefois un hectare. A côté de ces parcelles, on rencontre, au contraire, des vignobles gigantesques. Les propriétés de 100 hectares de vignes sont fréquentes ; celles de 200 ou 250 hectares ne sont pas rares ; il s'en trouve de 300, 400 et même 800 hectares de vignes. Au point de vue de la tenue des terres, des façons données à la plante, les vignes algériennes, du moins chez les grands propriétaires, ne laissent rien à désirer. La main-d'œuvre kabyle ne coûtant guère que 2 fr. ou 2 fr. 50 par jour, rend aux propriétaires de vignes de grands services. Sans doute le rendement moyen en Algérie est fort au-dessous de ce qu'il est dans l'Hérault ou dans l'Aude. Mais le vin algérien a plus d'alcool, plus de bouquet et plus de qualité ; il trouve donc une compensation du côté du prix, en sorte que, dans les conditions actuelles, un vignoble peut produire 15 ou 20 % de revenu net.

Nos lecteurs se rappellent que la conception du capitaine Roudaire sur la création d'une mer intérieure dans le bassin des Chotts du sud de l'Algérie et de la Tunisie a été modifiée, en ce sens que, pour le moment, il ne s'agit plus que de l'établissement d'un **port à l'oued Melah**, et de la création, autour de puits artésiens, d'**oasis** d'une étendue proportionnelle au débit de ces puits. Une société a été constituée à cet effet, et M. le commandant Landas est reparti pour Tunis à la fin de mai, emportant avec lui toute une série d'appareils pour le forage des puits, pour le captage et les dérivations de sources, sondages, etc., et emmenant un personnel spécial et complet pour ces opérations. Il a fait l'acquisition de vastes terrains, dont une partie sera mise en culture dès cette année. Il plantera des palmiers, cultivera l'oranger et le citronnier, les céréales, etc., en un mot, il tirera tout le parti possible de ces terrains excellents et vierges de toute culture depuis des centaines d'années. Il compte aussi organiser l'élevage en grand de l'autruche dans les mêmes conditions où l'ont fait les colons de l'Afrique australe.

Après un séjour de quelques mois au Caire, M. **Robecchi**, correspondant de journaux, s'est décidé à faire le **voyage d'Égypte en Tripolitaine**, en passant par l'oasis de Siva. Les grands dangers que présente une pareille expédition, ont engagé le consul général d'Italie au Caire et d'autres membres de la colonie italienne, entre autres M. Bonola, secrétaire de la Société khédiviale de géographie, à chercher

à le détourner de son projet. Le gouvernement égyptien lui a refusé tout concours, toutes recommandations, et a décliné toute responsabilité. Malgré cela M. Robecchi a déclaré qu'il entreprendrait ce voyage à ses risques et périls. Peu de jours après il adressa, d'une station à une journée de marche du Caire, un billet à M. Bonola, pour l'informer qu'il avait attendu une caravane se rendant à l'oasis susmentionnée ; il ajoutait que la caravane avait refusé de le prendre pour ne pas s'exposer à un danger certain, et que, malgré ce refus, il était décidé à persévérer dans son projet. Là-dessus le consul italien envoya un courrier pour l'engager à revenir au Caire ; mais il y a lieu de craindre que le voyageur n'aille au-devant d'une catastrophe.

La situation de **Suez** se ressent beaucoup des événements dont l'Égypte a été le théâtre ces dernières années. A l'époque de la création du canal elle était au faîte de la prospérité ; mais celle-ci a beaucoup diminué après l'ouverture du canal. Cependant il lui restait encore le commerce avec le Soudan égyptien, dans lequel elle pouvait faire concurrence au Caire et à Alexandrie. L'ivoire, les plumes d'autruche et les peaux passaient par la mer Rouge ; le commerce des perles était très lucratif. Chaque navire de Souakim apportait d'importants chargements de gomme, qui étaient emmagasinés à Suez. L'importation des bœufs et des moutons du Soudan oriental était considérable, et devait prendre le chemin de Suez pour approvisionner de viande fraîche une grande partie de la basse Égypte. **M. le Dr Keller**, qui y a passé au commencement de mai, a trouvé tout changé par le fait des événements du Soudan. Les Nubiens n'apportent plus aucune marchandise à la côte, et la basse Égypte, qui n'a guère que des buffles et possède très peu de bœufs, doit actuellement faire venir d'Europe les bestiaux destinés à son approvisionnement. Le pétrole découvert dans le voisinage de Suez a fait espérer une amélioration à cette situation. Les sources, qui paraissent abondantes, fournissent déjà 150 mètres cubes d'huile par jour, mais elles sont à plusieurs milles dans la montagne ; la végétation y fait défaut, ce qui rend difficile l'établissement des travailleurs nécessaires. Quelques Européens s'y sont rendus pour étudier la possibilité d'exploiter ces sources.

Mgr Sogaro, vicaire apostolique de l'Afrique centrale, a communiqué aux *Missions catholiques* des nouvelles du **Soudan**, qu'il a reçues par le **P. Bonomi**, en date du 21 mai, de Wadi-Halfa. Les commandants arabes et spécialement les derviches, l'âme et la cause principale de l'insurrection mahdiste, loin de montrer la moindre gratitude à leurs

soldats nègres, les accablaient de mauvais traitements. A la fin de l'année dernière, les soldats poussés à bout se sont révoltés contre leurs chefs, et après en avoir massacré plusieurs à **El-Obeid**, ils se sont enfuis dans les montagnes du **Djebel-Deier**. D'après un rapport d'un Copte, arrivé dernièrement de Khartoum, le P. Ohrwalder et un autre missionnaire (peut-être le F. Regnotto), auraient profité de l'occasion pour s'enfuir au milieu des soldats nègres, qui regardent les missionnaires comme leurs meilleurs amis et leur témoignent du respect et de la sympathie. Le Saïd Mahmoud, gouverneur du Kordofan, au nom du Mahdi, étant allé au Djebel-Deier pour combattre ces nègres, fut tué. Il devient plus difficile de recevoir des nouvelles des missionnaires échappés et de leur envoyer des secours, parce que, pour y parvenir, il faut passer à travers le territoire des mahdistes. Néanmoins, écrit le P. Bonomi, j'espère, avec l'aide d'un cheik influent et de plusieurs Cababiches, pouvoir faire quelque chose. — D'après une lettre d'Assouan, la sœur Élisabeth Venturini, était sur le point de partir de Berber avec la femme d'un syrien, Risgallab Hakime, accompagnée du messager envoyé il y a cinq mois. Si rien de fâcheux ne survient en route, on peut attendre chaque jour la nouvelle de leur arrivée à Korosko ou à Assouan. — Enfin, d'après d'autres nouvelles, un commandant turc, Sangiah Soliman, avec 700 bachi-bouzoucks, occupe la ville de Bara, à l'est d'El-Obeid, et y résiste aux mahdistes; tout le pays d'alentour est avec lui.

M. **Harrison Smith**, capitaine de la marine anglaise, est parvenu à se rendre chez le roi Jean d'**Abyssinie**, grâce à la protection que lui a accordée Ras-Aloula, un des lieutenants du négous. M. Smith a trouvé le roi très mal disposé à l'égard des Italiens, et entouré de Grecs qui, désireux d'obtenir des concessions agricoles et commerciales, entretenaient avec soin ces sentiments malveillants, et avaient acquis sur lui une grande influence. Le négous a expliqué à M. Smith, qu'il ne pouvait donner sa confiance qu'aux Grecs, parce que ceux-ci ne s'occupent ni d'annexions, ni de colonisation. Il a ajouté que, s'il n'avait aucun motif de se défier de la reine d'Angleterre, « sa royale sœur, » il ne lui était fourni aucune garantie qu'elle se mettrait de son côté, après ce que le gouvernement anglais avait fait en Égypte, et l'appui qu'il avait donné aux Italiens dans la mer Rouge. Il a remis à l'envoyé britannique, pour la reine Victoria, une crinière de lion, emblème de l'autorité royale, en l'assurant que nul autre souverain n'a jusqu'ici reçu un pareil présent.

Le dernier numéro de l'*Antislavery Reporter* annonce que les autorités italiennes de **Massaoua** sont très actives contre la répression de la **traite**. Ras-Aloula les ayant informées qu'un trafiquant d'esclaves se dirigeait vers la côte avec un convoi de ces malheureux, le général Géné prit les mesures nécessaires pour les délivrer. La corvette *Mestre* s'empara des deux barques sur lesquelles on les avait entassés. Il y avait en tout 49 esclaves, dont 35 jeunes femmes et 10 enfants, soigneusement enfermés sous le pont. Les femmes, dont quelques-unes étaient remarquablement belles, appartenaient aux tribus du pays des Gallas, de l'Abyssinie et du Soudan. Elles furent d'abord effrayées quand on les conduisit devant les autorités. Mais, en se voyant bien traitées, elles se rassurèrent, et expliquèrent à l'interprète que le marchand leur avait fait croire que si les blancs les prenaient, ce serait pour les manger. Telles d'entre elles avaient été payées 1200 thalers. La caravane avait traversé toute l'Abyssinie.

La *Gazette officielle* de Rome a publié le décret suivant : Art. 1^{er}. Quiconque participera directement au **trafic des esclaves** nègres ou abyssins sur le territoire de la colonie d'**Assab**, ou sur les confins de la colonie et de ses dépendances, sera considéré comme coupable d'attaque à main armée et sera puni, selon les cas, aux termes des articles 596 et 597 du Code pénal du 20 novembre 1849. — Art. 2. Si la traite est accompagnée de l'évaporation, le délit sera qualifié d'assassinat et puni conformément aux articles 530 et 531 du Code cité. — Art. 3. Le tribunal militaire de Massaoua sera compétent à connaître de ces délits. L'instruction du procès sera cependant faite par le commissaire civil d'Assab.

La *Nouvelle Presse libre* de Vienne contient une lettre d'un négociant grec d'Aden à M. Paulitschke, sur le sort de l'**expédition italienne au Harrar**, commandée par le **comte Porro**. Les renseignements fournis par cette lettre, sur les dispositions hostiles du sultan de Harrar envers les négociants de race blanche, pouvant être très utiles aux commerçants européens, nous croyons bien faire d'en reproduire la plus grande partie. Ce négociant, M. Sotiros-Constantinou-Chryseus, se trouvait près de Zeila au moment du massacre ; au fait de la situation dans le Harrar, il put recueillir les récits de témoins occulaires. « Vous qui connaissez les passions, les défauts et les vertus des peuplades africaines, » écrit-il au Dr Paulitschke, « vous prendrez intérêt à connaître les motifs et les circonstances de ce déplorable événement. Vous savez que l'émir Abdullahi de Harrar se montre, depuis

son avènement, animé de mauvaises dispositions à l'égard des quelques négociants de race blanche qui font le commerce entre la côte et le pays des Gallas ; vous savez quelles mesures il a prises, par ses lois sur l'usure¹, contre tous ceux qui ne sont pas du nombre de ses fanatiques sujets. Le premier qui ait encouru la colère de l'émir fut mon compatriote Mussayas. Celui-ci faisait, il est vrai, à la sueur de son front comme nous tous, d'assez bonnes affaires, et, comme il était commerçant en gros, prévoyant que l'émir mettrait bientôt fin à son négoce, il donnait peu à gagner aux détaillants indigènes. L'émir Abdullahi le chassa donc. Le marchand italien Gaëtano Sacconi pensa prendre la place de Mussayas ; mais l'émir le fit partir aussi de la ville, parce qu'il achetait le café en gros à 2 thalers $\frac{1}{2}$ (9 fr. 25) le *farassleh* (175 kilogrammes $\frac{1}{2}$), et parce qu'il avait su se procurer un grand stock de marchandises, avec lequel il dominait le marché de Harrar. Mais Sacconi fit encore venir des marchandises de la côte et les emmagasina à Dchaldessa ; cette ville devint le grand comptoir commercial de la région. Sacconi avait fait venir auprès de lui quelques-uns de ses parents, afin de pouvoir mieux mener son commerce. L'émir le fit alors appeler et lui dit qu'il ne tolérerait pas qu'on fît dans le pays le commerce en gros, qu'il exigeait des marchandises apportées dans la ville un droit de 3 %, et de celles qui se trouvaient à Dchaldessa un droit de 10 %; Sacconi n'en continua pas moins à faire venir des marchandises. Ses neveux, qui allaient les chercher à la côte, apportèrent, en février, des journaux à Harrar dans lesquels on annonçait l'arrivée d'une grande expédition commerciale. L'émir, déjà irrité contre les blancs, résolut d'empêcher par la force que ces étrangers ne pénétrassent dans ses États. Les neveux de Sacconi avaient commis la grande faute de ne pas aller saluer l'émir à leur arrivée dans le pays. Vous savez ce qu'il en coûte d'offenser la vanité d'un prince africain. L'émir se fit amener les deux jeunes gens et leur ordonna de quitter la ville avec leur pacotille. Mais Sacconi fit rentrer clandestinement ses marchandises, tandis que ses neveux allaient diriger ses affaires à Dchaldessa. Sur ces entrefaites, Porro et ses compagnons débarquaient à Zeïla, où l'émir Abdullahi avait envoyé des espions. Ceux-ci revinrent annonçant l'arrivée d'une grande

¹ Nous n'avons rien voulu changer au texte du correspondant de M. Paulitschke, mais nous devons ajouter que, selon nous, le mécontentement qui règne parmi les populations du Harrar, à l'égard des Européens, doit être attribué en partie aux procédés usuraires de ces derniers.

expédition. Le comte Porro commit encore l'imprudence de faire répandre le bruit qu'il était venu conquérir le Harrar; c'était afin qu'on le laissât passer plus facilement dans le pays des Issa-Somalis et des Gadi-bursi. Les Anglais lui conseillèrent en vain d'éviter tout appareil guerrier. L'émir Abdullahi et ses conseillers se concertèrent alors avec le prince des Issa-Somalis; lorsque l'expédition se fut mise en route, il fut défendu à qui que ce fût de se rendre de Dchaldessa à la côte. Moi-même, qui avais passé tout un mois dans cette ville, je fus durement atteint par cette mesure, et je dus finir par m'enfuir secrètement en abandonnant huit chameaux chargés de café. On avait décidé de détruire Dchaldessa, de s'emparer de toutes les marchandises qui s'y trouvaient, et d'empêcher ensuite l'expédition italienne de parvenir dans le Harrar. En effet, Dchaldessa fut pris, et les quelques cipayes de Zeïla qui étaient là furent désarmés et mis aux fers. A la nouvelle que l'expédition Porro s'approchait de Dchaldessa, les guerriers de l'émir allèrent au-devant des Italiens et les rejoignirent près des sources chaudes d'Arto, que vous avez découvertes avec M. de Hardegger. L'émir était resté à Harrar, mais il partit le lendemain pour Dchaldessa. Ses cavaliers demandèrent aux Italiens ce qu'ils voulaient faire dans le Harrar, et leur dirent qu'il n'était pas permis de pénétrer dans ce pays. Mais les gens de l'expédition répondirent qu'ils venaient en voyageurs et qu'ils apportaient des présents précieux pour l'émir. Pendant que la caravane campait à Arto, l'un d'eux, M. Romagnoli, se rendit à Dchaldessa, pour entamer les pourparlers avec l'émir. Il revint le même jour. Le lendemain matin, quatre-vingts guerriers arrivèrent au camp des Italiens et les désarmèrent ainsi que leur escorte, sauf le comte Porro, qui refusa de se laisser enlever son revolver et son cheval. On dit aux membres de l'expédition qu'on allait les conduire à Dchaldessa, auprès de l'émir, et ils se mirent en marche sans armes, entourés des guerriers du Harrar. Dès qu'on eut passé le défilé d'Arto, où commence l'épaisse végétation forestière, les guerriers emmenèrent les Italiens à quelques pas du chemin et, à un signal convenu, les soldats firent feu sur leurs prisonniers. Sept de ceux-ci tombèrent mortellement atteints; le comte Porro, qui était à cheval et qui avait été seulement blessé, put s'enfuir à toute bride, du côté d'Arto, jusqu'au mont Bussa. Là, il tomba de cheval et fut aussitôt entouré d'indigènes, qui cherchèrent à le percer de loin à coups de javelot; il se défendit avec son revolver, mais, épuisé comme il l'était, il n'atteignit personne et fut tué d'un coup de lance. Pendant ce massacre, l'émir Abdullahi se trouvait à Dchaldessa, qui fut

entièrement détruit et pillé ; les Somalis s'emparèrent des bagages de l'expédition. Avant son départ, l'émir avait fait emprisonner le vicaire apostolique, le P. Cahagne, ainsi que Sacconi et trois Arméniens. Il prétend être innocent du guet-apens dans lequel l'expédition italienne est tombée, et l'on dit, en effet, que le massacre a eu lieu à l'instigation de ses courtisans. En apprenant que les Européens avaient tous été assassinés, il fit jeter en prison les plus considérés de son entourage, ne reçut pendant sept jours aucun de ses sujets, et s'abstint pendant trois jours de toute nourriture. J'estime que ce massacre est dû au fanatisme de la population. Quoi qu'il en soit, cette catastrophe doit apprendre aux Européens avec quelle prudence et quelle circonspection il convient d'envoyer des expéditions dans la région dangereuse qui avoisine le golfe d'Aden. »

Une lettre du P. Edmond, d'Aden, aux *Annales franciscaines*, ajoute quelques renseignements à ceux de la lettre du correspondant de M. Paulitschke. « L'autorité anglaise de Zeïla, qui veille à la sécurité de la route du Harrar jusqu'à Dchaldessa, avait donné à l'expédition italienne une escorte de soldats anglo-indiens qui devaient l'accompagner jusqu'à Dchaldessa. Quand l'émir du Harrar apprit que l'expédition arrivait ainsi escortée, il crut sans doute que l'autorité anglaise favorisait l'entrée des Italiens au Harrar comme elle l'avait fait pour Massaoua. Sans perdre de temps, il descendit du Harrar, entra à Dchaldessa, fit prisonniers les soldats du poste anglais, puis il fit signifier aux membres de l'expédition de renoncer à entrer au Harrar, dont à aucun prix il ne leur permettrait de fouler le sol. » Le P. Edmond comprend que l'opiniâtreté des Italiens à vouloir entrer au Harrar malgré l'émir, a dû rendre plus difficile la situation, déjà bien précaire, de Mgr Taurin Cahagne. Toutefois il suppose que si l'émir détient les missionnaires, c'est pour les protéger contre la population, et pour les renvoyer en temps propice sous bonne escorte à la côte. L'estime et la considération dont Mgr Taurin jouissait auprès de l'émir et des notables du Harrar ne lui permettent pas de leur attribuer aucun mauvais dessein contre les missionnaires.

Sur le vapeur qui a transporté le Dr Keller de Suez à Aden, se trouvaient les premiers **colons allemands pour les territoires du Kilimandjaro** placés récemment sous le protectorat allemand. Cette avant-garde, que suivront bientôt d'autres pionniers de la civilisation allemande dans l'Afrique orientale, n'était pas considérable ; elle ne se composait que d'un propriétaire des environs de Dantzig, avec sa femme

et un enfant, plus un jeune économie qui jusqu'ici avait été intendant d'un domaine en Prusse. Les colons sont pourvus de tous les instruments nécessaires. Ils comptent prendre Pangani comme point de départ de leur voyage à l'intérieur, et s'établir, au moins provisoirement, dans l'Ou-Sambara, pour y faire des essais de plantations. S'ils réussissent, ils appelleront auprès d'eux de nombreux colons, qui, vraisemblablement, répondront à l'invitation, la Société allemande de l'Afrique orientale cédant trente-six ares de terrain fertile pour fr. 1,25.

Le *Journal des missions évangéliques* de Paris nous apporte des nouvelles d'un *pitso* important qui a eu lieu au **Le-Souto**, près de la rivière Phufiatsana; Letsié et ses fils, ainsi que tous les chefs ba-souto, s'y étaient rendus. Le colonel Clarke, magistrat supérieur de la colonie de la couronne, fit lecture des lois que le gouvernement veut mettre en vigueur dans le pays. Elles concernent les jugements, l'impôt, les passeports, le commerce, etc. Entre autres choses, elles établissent qu'il y a deux sortes de cours de justice : celle du magistrat et celle du chef; qu'un chef ne peut juger que certains cas; qu'un meurtre est un cas qui doit être porté devant les magistrats et le chef; qu'un indigène peut toujours en appeler du jugement du chef à celui du magistrat, tandis qu'un blanc ne le peut pas. Cette dernière clause a pour but d'obliger les blancs à s'adresser toujours au magistrat. Les uns et les autres sont jugés d'après les lois en vigueur dans toute la colonie. Un Mo-Souto ne peut être jugé qu'au Le-Souto, et un étranger ne peut également être jugé que dans son pays. Pour contracter mariage, il faut avoir le consentement de la jeune fille. Le mariage chrétien a la même valeur que le mariage par bétail. L'enregistrement coûte une demi-couronne (fr. 3.15). Un polygame peut, s'il le désire, demander l'enregistrement du bétail qu'il donne en échange d'une femme, de manière à ce qu'on ne puisse pas, après coup, lui réclamer plus qu'il n'a été convenu; mais cet enregistrement ne peut se faire que lors du premier mariage, les autres femmes n'étant pas reconnues par la loi. Le gouverneur ayant invité les chefs à dire ce qu'ils pensent de ces lois, ils se sont concertés, puis ont demandé un mois pour les examiner plus à leur aise, promettant de dire, au bout de ce temps, s'ils les acceptent ou non.

Il ressort d'un rapport adressé au gouvernement de l'empire allemand par M. **Goering**, commissaire allemand pour la **colonie d'Angra-Pequena**, que la partie du territoire placé sous le protectorat allemand, habitée par les grands Namaquas, est dépourvue d'eau. Tous les efforts qui seront faits pour en trouver près d'Angra-Pequena seront

vains. Le mieux serait de construire des digues, pour arrêter les eaux des rivières qui traversent la montagne et transformer celles-ci en étangs, comme les Boers l'ont fait dans d'autres parties de l'Afrique australe. Le sol de certains lits de rivières est fertile ; toutefois le pays ne se prête pas à l'agriculture, mais fort bien au contraire à l'élevage des chevaux et des bestiaux, comme le prouvent les nombreux troupeaux que possèdent les indigènes. La situation se présente un peu mieux dans le pays des Damaras plus au nord. Après avoir parlé brièvement des tentatives faites pour obtenir des minerais de cuivre, M. Goering déclare qu'il ne croit pas qu'on trouve jamais des mines exploitables dans le pays des Namaquas. En ce qui concerne le commerce des plumes d'autruche et des peaux de bœufs sauvages, il n'y a aucune nouvelle remarque à faire ; le commissaire impérial est d'avis que le développement de la colonie dépend de la solution que recevra la question des animaux de boucherie ; mais il a soin d'ajouter qu'on ne pourra soutenir la concurrence avec l'Australie pour les conserves de viande salée. Il propose d'établir, près de Sandwich-Harbour, une fabrique de guano de poissons et un abattoir.

Les *Berichte* de la Société des missions rhénanes se plaignent de l'**augmentation du trafic de l'eau-de-vie** dans le **pays des Namaquas**, surtout dans le territoire où se trouvent les stations de Warmbad et de Berseba, ce qui entrave beaucoup le travail des missionnaires. Il en est de même de la partie occidentale du pays des Héreros, où, jusqu'à présent, sauf à Walfishbay, les spiritueux n'avaient pas beaucoup de succès. A la demande des missionnaires, le gouvernement anglais a interdit, dans le territoire de Walfishbay, la vente de l'eau-de-vie aux indigènes. Il serait à désirer que le gouvernement de l'empire allemand en fit autant pour les pays placés sous son protectorat.

Nous extrayons d'une conférence faite par le missionnaire C.-G. Büttner à la Société de géographie commerciale de Berlin, les renseignements suivants sur l'**exploitation de la gomme arabique du Namaqualand** par M. **Dominicus**, établi avec un Suisse, M. **Walzer**, depuis quelques années, à Heirachabis, à l'est de Warmbad. Il y a deux ans, M. Dominicus, faisant un voyage en Allemagne, avait apporté avec lui quelques échantillons de gomme arabique ; jusque-là, cette gomme, produite par les bouquets d'acacias, n'était employée au sud de l'Afrique que comme nourriture ; les indigènes la mangent comme friandise. M. Dominicus a trouvé un débouché à ce produit ; il la fait récolter par les natifs, et l'envoie à la côte d'où elle est exportée à New-

York. Lorsqu'on apprit que cette gomme était devenue un objet de commerce, d'autres trafiquants du sud-ouest de l'Afrique, surtout du Damaraland, où il y a beaucoup plus d'acacias-gommiers que plus au sud, en firent récolter et commencèrent à en trafiquer. Sans doute la gomme arabique n'a pas par elle-même une grande valeur, mais on peut l'exporter, ce qui est beaucoup pour ce pays.

On croyait la paix définitivement rétablie entre les **Namaquas** et les **Héreros** des territoires placés sous le protectorat allemand. Mais une dépêche adressée à la *Deutsche Kolonialzeitung* annonce qu'un nouveau combat a eu lieu le 17 avril à Okahandya ; les Namaquas ont eu une quarantaine d'hommes tués ; le nombre des blessés est inconnu.

Le *Mouvement géographique* de Bruxelles annonce que, par suite de la délimitation des territoires des possessions du Portugal, de la France et de l'État indépendant du Congo, les stations de Vivi, d'Isanghila et de Manyanga devenues inutiles vont être abandonnées, et qu'on n'en conservera, entre l'Océan et Stanley-Pool, que cinq qui seront développées de manière à former les points d'appui principaux du service des transports, et à devenir les chefs-lieux des premiers districts à ouvrir à l'exploitation européenne dans le bas Congo. Ces cinq **stations** seront : **Banana**, sur la rive droite, le port maritime du Congo, qui deviendra le siège des administrations des postes et des droits de sortie ; **Boma**, également sur la rive droite, le port intérieur du fleuve, siège de l'administration centrale et résidence de l'administrateur général ; **Matadi**, sur la rive gauche, port de débarquement, en face de Vivi, siège de l'administration des transports par terre, tête de ligne de la route terrestre vers l'intérieur ; **Loukoungou**, sur la rive gauche, station intermédiaire, point de ravitaillement, au centre d'une région salubre, fertile et populeuse, propre au recrutement des porteurs ; enfin **Léopoldville**, port sur le Stanley-Pool, tête des lignes de navigation du haut Congo. Ces dispositions simplifieront singulièrement la question des transports ; les marchandises seront portées par eau directement de Banana à Matadi, pour être, de là, dirigées par terre vers Léopoldville. Le transport des services généraux à Boma a déjà commencé, et M. Janssen, vice-administrateur général, s'y est établi. De nouveaux bâtiments ne tarderont pas à s'élever à Matadi, où se fixera le lieutenant Valeke, nommé directeur des transports le long de la rive sud, en même temps qu'un plus grand développement sera donné à la station de Loukoungou, située presque à mi-chemin entre Matadi et le Pool.

Les *Mittheilungen* de la Société de géographie de Vienne ont publié

la dernière lettre du **D^r Lenz**, écrite des **chutes de Stanley**, où l'expédition autrichienne est arrivée le 14 février, après une navigation de 48 jours depuis Léopoldville. C'était le premier voyage du *Stanley*, de Stanley-Pool à la station des chutes ; il a fait ses preuves et, malgré un fort chargement, il n'a pas tiré un mètre d'eau. Nous ne pouvons donner qu'un extrait très abrégé de cette lettre, qui renferme quantité de renseignements intéressants et utiles. A la station des **Ba-Ngala**, **M. Deane**, chef de celle des chutes, réussit à engager 40 hommes de cette tribu comme travailleurs. Il apprit que généralement les Ba-Ngala ne s'éloignent pas de leurs villages pour se rendre dans l'intérieur ; en revanche, il vient chez eux des Ngiri, qui habitent près d'un lac du même nom. Le D^r Lenz a vu entre leurs mains un couteau avec une large ceinture en cuir, ressemblant beaucoup à un genre de couteaux qu'il avait remarqués précédemment sur les bords de l'Ogôoué. A l'embouchure du Loïka, et avant d'entrer dans le **canal Monangiri**, M. Deane donna aux soldats Haoussa embarqués sur le *Stanley*, l'ordre d'incendier les villages qui se trouvaient le long du fleuve et d'en disperser les habitants, pour les punir d'une attaque qu'ils avaient dirigée contre lui, six mois auparavant, alors qu'il remontait le Congo dans un petit vapeur. Plusieurs Haoussa avaient été tués et M. Deane avait reçu une blessure assez grave. L'ordre donné fut strictement exécuté ; sur un signe de M. Deane, les Haoussa et les Ba-Ngala attaquèrent le village de Monangiri, en pillèrent les maisons qu'ils brûlèrent ensuite, puis ils en dévalisèrent les plantations de bananiers et de manioc. Après cela ils se portèrent sur d'autres villages auxquels ils firent subir le même sort. Que résultera-t-il de cette exécution plus que sévère de la part de ceux qui prétendent apporter aux sauvages la civilisation ? Nous craignons beaucoup que les indigènes de tous ces villages détruits, dispersés dans toutes les directions, n'amassent dans leurs coeurs des trésors de colère contre les nouveaux venus, et que ceux-ci n'aient à subir un jour de cruelles représailles.

La **station des chutes de Stanley** où, comme nous l'avons dit, le vapeur arriva le 14 février, fait une très bonne impression. Elle est située dans une plaine semée de jardins et de quelques habitations. Le fleuve, avec ses rapides et ses cataractes, donne au paysage quelque chose de pittoresque, et les nombreux Arabes et Zanzibarites au service de Tipô-Tipo, avec leurs longs vêtements blancs, se détachent nettement de la population nègre. Le ki-souaheli étant la langue dominante, on se croirait dans l'Afrique orientale. En tout cas l'influence de Tipô-

Tipo est plus grande que celle de l'État indépendant du Congo. Le jour même de son arrivée, le Dr Lenz se mit en rapport avec le riche Arabe, qui demeure dans une île à quelques kilomètres en amont de la station. Il lui demanda une escorte d'au moins 100 hommes pour se rendre au pays des Momboutou, connu de Tipo-Tipo sous le nom de Bilad Mounsa. Il y a une année Tipo-Tipo envoya vers le nord une petite expédition, qui fut attaquée sur les bords de l'Okioro par les Wabia, et refoulée jusqu'au Congo. Là-dessus une nouvelle expédition, de 500 à 600 hommes, fut confiée aux ordres de Ali-ben-Mouhamed, qui est absent depuis dix mois sans qu'on ait rien appris de lui, sinon qu'il a réussi à passer l'Okioro. Tipo-Tipo promit au Dr Lenz de lui donner 200 à 300 hommes d'escorte au retour de l'expédition d'Ali. On ne peut songer à s'avancer vers le nord sans être en forces, le territoire à traverser étant très boisé et habité par des tribus sauvages, hostiles aux Arabes parce que ceux-ci leur volent de l'ivoire et des esclaves beaucoup plus qu'ils ne leur en achètent. Le Dr Lenz proposa à Tipo-Tipo d'attendre un mois à la station ; dans le cas où Ali reviendrait pendant ce temps, quelques centaines d'hommes lui seraient fournis pour l'expédition projetée chez les Momboutou. Si Ali ne revient pas, le Dr Lenz compte se rendre à Nyangoué et de là, à travers le pays de Rouanda, au lac Moutan-Nzigué. Tipo-Tipo a une seriba dans le Rouanda, et, de Nyangoué, avec des gens de ce chef, la route est sûre. Du Moutan-Nzigué on peut facilement gagner l'Albert-Nyanza et l'Ou-Nyoro, et trouver là des nouvelles précises sur le sort du Dr Junker et de ses compagnons. Du lac Albert, le Dr Lenz se dirigerait vers le Kibali et l'Ouellé. En attendant il comptait faire une excursion au Lindi, déjà exploré par M. Wester, de la station des chutes. Peut-être pourra-t-il apprendre là s'il y a quelques relations commerciales avec les tribus de la Népoko. En terminant le Dr Lenz a demandé que le gouvernement de Vienne informe les consuls d'Autriche dans l'Afrique orientale des projets de l'expédition autrichienne, afin que celle-ci ait toujours à sa disposition les ressources financières nécessaires.

D'après un article sur le **trafic des spiritueux dans l'Afrique occidentale**, publié par l'*Allgemeine Missions-Zeitschrift*, tandis qu'en 1883, les spiritueux formaient les 48 % de l'exportation allemande totale en Afrique, en 1884, ils se sont élevés aux 66 % de l'exportation de Hambourg dans l'Afrique occidentale seulement. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir la population tout entière d'une ville de 4000 habitants complètement ivre à l'occasion d'une fête des morts.

Avant l'introduction des spiritueux, les indigènes tambourinaient, chantaient et dansaient dans leurs fêtes, mais ils ne buvaient pas. On mangeait, et l'on portait au fétiche une poule, des yams et du pisang. Jamais l'on n'eût entendu dire : « ah ! si quelqu'un pouvait mourir bientôt ! il y a si longtemps que nous n'avons rien reçu à boire ! » Lors de la mort d'un serviteur du chef de Begoro (Côte d'Or), on commença par boire l'eau-de-vie qui restait encore dans la ville ; mais la fête des morts proprement dite dut être retardée de 15 jours, pour laisser le temps d'aller à la côte chercher aux factoreries une quantité suffisante du « doux vin européen. » Chacun attendait impatiemment le jour de la fête, où tout le monde peut boire aux frais de la famille du défunt, qui s'endette ainsi pour des dizaines d'années. Au jour fixé, en effet, tout le monde but, au point de se trouver en complet état d'ivresse. Vieillards, hommes et femmes, jeunes gens et jeunes filles, enfants des deux sexes, dansaient et sautaient, chantaient et criaient de la manière la plus honteuse. Ils étaient véritablement au-dessous de la brute. Le chef était tellement ivre que lorsqu'il voulut donner la main au missionnaire venu à Begoro pour constater l'état des choses, il fallut que quelqu'un d'autre lui prît la main pour la placer dans celle de l'étranger. Jusques à quand les Européens assumeront-ils la responsabilité d'une pareille dégradation des indigènes ?

Le pays des **Achantis** a été troublé et l'est encore par les **hostilités des Adansis et des Becquahs**, que le capitaine Firminger, délégué par le gouverneur de la Côte d'Or pour les réconcilier, n'a pas pu amener à faire la paix. Il y a quelques mois, ils y étaient disposés, l'intervention du gouverneur fut réclamée ; celui-ci crut devoir s'abstenir ; aujourd'hui la médiation n'est plus possible. Le capitaine Firminger a trouvé les Adansis bien disposés, mais les Becquahs, au nombre de 10,000, l'ont informé qu'ils voulaient reprendre les quatre villes que lord Wolseley leur a enlevées en 1874 pour les donner aux Adansis. Ils avaient déjà surpris un détachement de 45 Gamons, qu'ils avaient mis à mort après les avoir horriblement torturés. Soit les Becquahs, soit les Adansis se sont montrés très mécontents de ce que le gouverneur n'eût pas voulu servir de médiateur quand il en avait été prié. On s'attend à ce que les Adansis, plus faibles que leurs adversaires, soient refoulés au delà du Prah. Cet état de choses est très fâcheux pour le commerce qui est tout à fait arrêté, les routes étant fermées.

Le dernier numéro de l'*Export* nous a apporté *in extenso* le récit fait par M. le Dr **Jannasch**, président de la Société de géographie com-

merciale de Berlin, de son voyage de l'embouchure **du Schwika**, près du cap Noun, au sud du Maroc, **par l'Oued Draa à Mogador**. Nos lecteurs se rappellent que M. Jannasch avait été chargé de diriger l'exposition flottante destinée à faire connaître dans les ports africains les produits de l'industrie allemande, pour ouvrir au commerce de l'Allemagne de nouveaux débouchés. Il s'agissait en particulier d'étudier la question de la possibilité de créer, au sud du Maroc, au delà de la ligne des douanes marocaines, des relations commerciales avec les pays du Soudan occidental, situés au delà de l'Atlas et de l'Anti-Atlas, et de conclure avec un prince arabe puissant et indépendant un traité qui permit d'importer directement dans cette région les marchandises allemandes. Ce fut pendant que M. Jannasch était occupé à chercher avec la chaloupe du *Gottorp*, le navire de l'expédition, un mouillage pour aborder au cap Noun, que la chaloupe chavira avec ceux qui la montaient ; quatre d'entre eux furent noyés. M. Jannasch réussit à gagner la terre avec les survivants, et, de l'embouchure du Schwika, à pied, au travers de mille difficultés, il atteignit Mogador d'où il rentra en Allemagne. Les observations qu'il fit pendant cette longue marche sont trop importantes pour que nous ne les reproduisions pas avec quelques détails, elles complèteront nos articles sur le Maroc. Nous y reviendrons donc dans un prochain numéro.

NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

Les missions scientifiques confiées par M. le gouverneur général de l'Algérie à MM. Waille et Basset, professeurs à l'École des lettres d'Alger, ont déjà produit d'heureux résultats. M. Waille a mis au jour, près de Cherchell, deux statues d'un travail soigné, des mosaïques de grandes dimensions, des inscriptions et des médailles. Si l'emplacement n'est pas, comme on le suppose, celui du palais du roi Juba II, c'est au moins celui d'un édifice d'une grande valeur artistique et archéologique. M. Basset a étudié surtout les dialectes, les coutumes, les manuscrits qui se trouvent dans les zaouias des tribus des environs de Tiaret, et les ruines romaines ou berbères comprises dans leur territoire.

M. E. Fallot, secrétaire de la Société de géographie de Marseille, s'est rendu en Tunisie pour y continuer ses recherches historiques sur les races berbères.

M. Maspero, directeur général des fouilles en Égypte, a réussi à dégager, des différentes couches de bandelettes et d'étoffes qui les recouvaient, trois momies, entre autres celles de Ramsès II, le grand Sésostris, et de son fils Ramsès III.

Le Dr Ragazzi, qui dirige actuellement la station italienne de Let-Marefia, au Choa, écrit à la Société de géographie de Rome que le roi Ménélik a saccagé une

grande partie du pays des Oollo-Galla qui s'étaient révoltés. Ras-Gobana, de son côté, devait partir avec de grandes forces pour le Kaffa, qui avait refusé de payer le tribut, et avait déclaré la guerre aux royaumes de Gimma et de Ghera. A Let-Marefia a été établi un observatoire météorologique, où des observations régulières ont commencé le 1^{er} janvier.

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro (p. 165), que le comte Antonelli allait revenir en Europe; d'après des nouvelles ultérieures, il n'a pu partir du Choa aussitôt qu'il le désirait, mais il n'a point été prisonnier comme le bruit en a couru; il était au contraire en très bons termes avec le roi Ménélik. Un télégramme de Massaoua annonce qu'il a quitté Ankober à la fin d'avril, et a pris, avec sa caravane, la route d'Assab à travers le territoire des Aoussas.

Une lettre de M. Franzoï, du 7 mai, de Port-Saïd, donne quelques détails sur l'expédition qu'il espère conduire de Zeïla aux lacs équatoriaux. A Zeïla, il formera sa caravane pour le Choa; s'il réussit à y arriver, malgré les désastres des expéditions Porro et Barral, il y restera quelques mois afin de laisser passer la saison des pluies, acheter des mulets, trier ses bagages et tout organiser en vue du voyage au Kaffa. Il espère pouvoir ouvrir une route entre ce dernier pays et les lacs de l'Équateur.

Sur la recommandation de Sir John Kirk, consul général anglais à Zanzibar, le gouvernement britannique a décidé de donner 125 fr. à la Société des missions anglicanes, pour chaque esclave libéré confié aux soins de ses missionnaires dans l'Afrique orientale.

M. Georges Revoil, qui avait quitté Zanzibar pour faire un voyage à l'intérieur du continent, a été contraint par l'état de sa santé de revenir à la côte.

Le *Bollettino* de la Société italienne de géographie annonce que Serpa Pinto, qui s'était rendu de Zanzibar à Mozambique pour y rencontrer M. Cardoso revenant du Nyassa, a télégraphié de Mozambique : Cardoso en danger; je pars pour le Nyassa afin de le secourir.

Une centaine d'émigrants anglais, hommes, femmes et enfants, sont partis d'Angleterre, pour East London, d'où ils seront dirigés sur un point de la Cafrière, entre la Colonie du Cap et celle de Natal. Les frais de l'entreprise sont faits par une dame, et la nouvelle colonie sera fondée sur le principe de l'abstinence des spiritueux.

Dans le discours par lequel le Président de la république du fleuve Orange a ouvert la session du Volksraad, il a fait ressortir l'influence que l'établissement de l'État libre du Congo pourra avoir sur la prospérité des colonies et des États du sud de l'Afrique. Le Dr Bieber, consul général de l'empire allemand au Cap, assistant à la séance, le Président a insisté sur le bien qui peut résulter, pour la république, des bons rapports qu'elle entretient avec l'Allemagne.

M. Gleerup, agent suédois de l'État indépendant du Congo, ancien adjoint à la station des chutes de Stanley, a quitté cette station pour regagner l'Europe par Nyangoué, le Tanganyika et Zanzibar.

Le P. Merlon, missionnaire belge, s'est rendu à Stanley-Pool. Il a l'intention de fonder un établissement au confluent du Kassaï et du Congo.

Grâce aux progrès réalisés dans les communications postales entre le Congo et l'Europe, une lettre du Dr Lenz, de la station de l'Équateur, est arrivée à destination à Vienne, en deux mois seulement; une autre, des chutes de Stanley, en trois mois.

La section cartographique de la Société de géographie de Lisbonne a résolu de commencer les travaux de construction d'une grande carte des provinces portugaises d'Angola et de Cabinda, d'après les données les plus récentes.

Les négociations pour les traités de commerce entre l'Angleterre, l'Allemagne, la France et le Maroc n'ont pas abouti; les commissaires marocains les ont rompues, par crainte de voir l'influence des Européens augmenter beaucoup, si de plus grandes facilités leur étaient accordées pour appliquer leurs capitaux et leurs machines à l'exploitation des ressources minières, agricoles et industrielles du Maroc.

ÉTAT SOCIAL DU MAROC

Après avoir, dans deux articles (p. 44 et 78), parlé de la géographie physique et de la situation industrielle et commerciale du Maroc, il nous reste à en exposer les conditions sociales. Désirant être parfaitement exacts, malgré les difficultés que présente l'étude des populations marocaines, nous avons attendu la publication du rapport de MM. John-V. Crawford et Charles-H. Allen, secrétaire de la British and foreign Antislavery Society¹, chargés récemment par cette Société de se rendre au Maroc, pour étudier sur place l'état social de cet empire. Les résultats de leurs observations étant généralement d'accord avec les renseignements fournis par les voyageurs et par les membres des missions européennes envoyées auprès de S. M. chérifienne, c'est à leur rapport surtout que nous empruntons les informations suivantes. Ceux de nos lecteurs qui désireront acquérir une connaissance plus approfondie et plus détaillée de tous les éléments dont se composent les populations des différentes parties de l'empire marocain, et de leur état actuel, trouveront tout ce qu'ils peuvent désirer dans le dernier volume de la *Géographie universelle* de M. Élisée Reclus².

¹ Morocco. Report to the Committee of the British and foreign Antislavery Society, by J.-V. Crawford and Ch.-H. Allen, secretary to the Society, with map. London, 1886, six pence.

² *Nouvelle géographie universelle*, t. XI, l'Afrique septentrionale, seconde partie.